

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 64 (1938)
Heft: 1

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société suisse des ingénieurs et des architectes.**Procès-verbal**

de la 55^e assemblée générale, le samedi 4 septembre 1937
à l'Hôtel Bellevue-Palace, à Berne.

Ordre du jour :

a) Procès-verbal de la 54^{me} assemblée générale, le 8 septembre 1934, à Lucerne. — b) Rapport de gestion du président. — c) Approbation des statuts révisés. — d) Propositions de l'assemblée des délégués. — e) Lieu et date de la prochaine assemblée générale. — f) Divers.

L'assemblée compte environ 600 membres et invités. Les hôtes présents sont :

Comité d'honneur.

M. Philippe Etter, conseiller fédéral, chef du Département de l'intérieur.
M. le Dr M. Pilet-Golaz, conseiller fédéral, chef du Département des postes et des chemins de fer.
M. le Dr W. Bösiger, conseiller d'Etat bernois, directeur du Service cantonal des bâtiments et des chemins de fer.
M. le Dr E. Bärtschi, président de la Ville de Berne.
M. le Dr A. Rohn, président du conseil de l'Ecole polytechnique fédérale.
M. le professeur Dr F. Bäschlin, recteur de l'Ecole polytechnique fédérale.
M. le professeur Dr J. Landry, directeur de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.
M. le Dr A. Schrafl, président de la Direction générale des C. F. F.

Hôtes d'honneur.

M. Hans Etter, ingénieur, Directeur général des Chemins de fer fédéraux.
M. le Dr M. Paschoud, ingénieur, Directeur général des Chemins de fer fédéraux.
M. Hans Hunziker, ingénieur, Directeur général des Postes et Télégraphes.
M. L. Jungo, architecte, Directeur des Constructions fédérales, Berne.

Autorités.

Conseil d'Etat du canton d'Argovie : M. A. Studler, landamman, Aarau.
Conseil d'Etat du canton de Bâle : M. le conseiller d'Etat Dr F. Ebi, Bâle.
Conseil d'Etat du canton de Berne : M. le conseiller d'Etat Dr W. Bösiger, Berne.
Conseil d'Etat du canton de Fribourg : M. le conseiller d'Etat B. Weck, Fribourg.
Conseil d'Etat du canton de St-Gall : M. le conseiller d'Etat Dr A. Kobelt, St-Gall.
Département fédéral de l'économie publique : M. P. Renggli, directeur BIGA, Berne.
Département fédéral de justice et police : M. J.-H. Schenk, ingénieur, Berne.
Département fédéral de l'intérieur et Département des finances et des douanes : M. A. von Steiger ingénieur en chef, Berne.
Département militaire fédéral : M. le colonel Fierz, Berne.
Département des constructions et de l'exploitation des C.F.F. : M. A. Acatos, ingénieur en chef, Berne.
Direction des Postes et Télégraphes : M. R. Endtner, ingénieur, Berne.
Direction des constructions du canton de Berne : M. A. Peter, ingénieur, Berne.
Direction des forêts et de l'agriculture : M. Wyssmann, ingénieur agronome, Berne.
Conseil communal de la Ville de Berne : M. le Dr E. Bärtschi, président de la Ville ; M. le conseiller national R. Grimm, Berne.
Direction des travaux I de la Ville de Berne : M. A. Reber, ingénieur de la Ville, Berne.
Direction des travaux II de la Ville de Berne : M. F. Hiller, architecte de la Ville, Berne.
Direction des Services industriels de la Ville de Berne : M. E. Baumann, directeur du service de l'Electricité, Berne.
Conseil de paroisse de la cathédrale : M. M. Zeerleder, archi-

tekte, Berne ; M. Rätz, chef du Service des écoles, Berne ; M. le pasteur Tenger, Berne.
Université de Berne : M. le professeur Dr U. Dürst, Berne ; M. le professeur Dr R. König, Berne.
Conseil de la bourgeoisie de Berne : M. F. von Fischer, avocat, Berne.

Membres honoraires de la S. I. A.

M. G. Bener, ingénieur ; M. O. Pflughard, architecte ; M. le professeur Dr A. Rohn.

Sociétés étrangères et périodiques techniques.

American Society of civil Engineers : M. le professeur K.-E. Hilgard, Zurich.
American Society of mechanical Engineers : M. Frank-A. Lockwood, ingénieur, Vevey.
Fédération des Associations belges d'ingénieurs : M. Gustave Salkin, ingénieur, Bruxelles.
Société belge des ingénieurs et des industriels : M. L. Bæs, ingénieur, Ixelles ; M. P. Fontainas, ingénieur, Bruxelles.
Université de Gand : M. le professeur G. van Engelen, Gand.
Dansk Ingeniorforening : M. T. Buntzen, ingénieur, Berne.
Dansk Arkitektforening : M. A. Bendix, architecte, Copenhagen ; M. Th. Klemann, architecte, Aarhus.
Reichskammer der bildenden Künste : M. le professeur Dr Sargebie!, architecte, Berlin.
Verein Deutscher Ingenieure : M. le professeur Dr C. Mat-schoss, Berlin.
Deutsche Gesellschaft für Bauwesen : M. le Dr Rohr, ingénieur, Konstanz.
V. D. I. Bodensee Bezirks-Verein : M. F. Sturm, ingénieur, Friedrichshafen.
Elektrotechnische Zeitschrift : M. le Dr H. Müller, ingénieur, Berlin.
Die Baugilde : M. E.-E. Pfannschmidt, ingénieur, Berlin.
Der Bauingenieur : M. le prof. Dr F. Schleicher, Hannover.
The Institution of civil Engineers : M. S. Donkin, ingénieur, Londres.
The Institution of mechanical Engineers : M. Ed. B. Ball, ingénieur, Kilmarnock ; M. J.-Ed. Montgomery, ing., Londres.
The Institution of Heating and Ventilating Engineers : M. J.-H. Bryant, ingénieur, Londres.
Royal Institute of British Architects : M. le professeur O.-R. Salvisberg, Zurich.
Société des ingénieurs civils de France : M. W. Sattler, ingénieur, Paris ; M. Ch. Moreau, ingénieur, Paris.
Société des architectes diplômés par le Gouvernement français : M. P. Verrier, architecte, Paris.
Réunions Internationales d'Architectes : M. P. Vago, architecte, Paris.
« Génie civil » : M. P. Calfas, rédacteur, Paris.
Koninklyk Instituut van Ingenieurs : M. Wouter Cool, ingénieur, Gravenhage ; M. le professeur L.-A. van Royen, Wassenaar.
Bond van Nederlandsche Architecten : M. W. Gerretsen, architecte, Arnhem.
« Polytechnisch Weekblad » : M. H.-H. Fronczek, rédacteur, Bruxelles.
Sindacato nazionale fascista Ingegneri : M. le Dr G. Caffarelli, ingénieur, Rome ; M. Franco Caffarelli, Rome.
Sindacato nazionale fascista Architetti : M. E. Griffini, architecte, Milan ; M. le Dr L. Piccinato, architecte, Rome.
Association des Ingénieurs et Architectes yougoslaves : M. le professeur D. Tomitsch, Belgrade.
Association luxembourgeoise des Ingénieurs et des Architectes : M. le Dr L. Mayer, ingénieur, Luxembourg ; M. le Dr Th. Sonnen, ingénieur, Luxembourg.
Oesterreichischer Ingenieur- und Architekten-Verein : M. F. Willfort, ingénieur, techn. Rat, Vienne.
Association of Engineers and Architects in Palestine : M. Z. Chelouche, ingénieur-architecte, Paris.
Société des architectes de la République polonaise : M. le directeur ministériel K. Jakimowicz, Varsovie.
Generalverband polnischer Ingenieure : M. J. Straszewicz, ingénieur, Varsovie.
Société polytechnique de Roumanie : M. le professeur C. Bucila, Bucarest ; M. le professeur G. Stratilescu, Bucarest.

Sociétés suisses.

Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale : M. H. Rychner, ingénieur, Neuchâtel ; M. C. Jegher, ingénieur, Zurich.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne : M. le directeur général E. Meystra, ingénieur, Lausanne.

Société suisse des Entrepreneurs : M. le Dr J.-L. Cagianut, Zurich ; M. le Dr E. Fischer, Zurich.

Association suisse des Electriciens : M. le directeur J. Landry, Lausanne.

Société suisse des constructeurs de machines : M. H. Naville, ingénieur, Baden.

Société suisse de l'industrie du Gaz et des Eaux : M. le directeur W. Tobler, ingénieur, Vevey.

Association suisse pour l'aménagement des eaux : M. le Dr K. Kobelt, conseiller d'Etat, St-Gall.

Fédération suisse des architectes : M. R. Chapallaz, architecte, La Chaux-de-Fonds.

Union suisse des Techniciens : M. A. Durheim, ingénieur, Berne.

Société suisse des Géomètres : M. R. Bertschmann, géomètre de la Ville, Zurich.

Ligue pour la protection de la Suisse pittoresque : M. le directeur R. Greuter, architecte, Berne.

Nordostschw. Verband für Schifffahrt Rhein-Bodensee : M. J. Bünzli, ingénieur, ancien directeur, Wädenswil.

Association des anciens élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, section Suisse : M. H. de Bosset, architecte, Neuchâtel.

Werkbund suisse : M. E. Streiff, architecte, Zurich.

Office suisse d'expansion commerciale : M. Fischer, ingénieur, Zurich.

Union suisse des professionnels de la route : M. J. Luchsinger, ingénieur cantonal, Soleure.

Organes de la Société.

Schw. Bauzeitung : M. W. Jegher, ingénieur, Zurich.

Bulletin technique de la Suisse romande : M. P.-D. Bonnard, ingénieur, Lausanne.

Rivista tecnica : M. C. Chiesa, architecte, Lugano.

Presse.

Neue Zürcher Zeitung : M. le Dr K. Weber, Berne ; M. W. Tobler, ingénieur, Berne.

Der Bund : M. R. Mächler, Berne.

Gazette de Lausanne : M^{me} V. Gurgizé, Berne.

National-Zeitung Bâle : M. O. Frauenlob, rédacteur, Berne.

Basler Nachrichten : M. le Dr O.-B. Capps, rédacteur, Berne.

Agence télégraphique suisse : M. Hans Boss, rédacteur, Berne.

Presse moyenne suisse : M. le Dr A. Ebert, ingénieur-chimiste, Berne.

* * *

Le Comité central est représenté par MM. P. Vischer, architecte, président ; A. Walther, ingénieur ; Dr A. Dumas, prof. ; R. Eichenberger, ingénieur ; R. Neeser, ingénieur ; A. Sutter, ingénieur et P.-E. Soutter, ingénieur, secrétaire.

Présidence : M. P. Vischer, architecte, président.

Procès-verbal : M. P.-E. Soutter, ingénieur, secrétaire.

a) Procès-verbal de la 54^{me} assemblée générale, du 8 septembre 1937, à Lucerne.

Il est adopté tacitement.

b) Rapport de gestion du Président.

M. Vischer, président : La dernière assemblée générale a eu lieu à Lucerne, il y a trois ans, le rythme bisannuel avait alors été abandonné momentanément, pour permettre à l'assemblée générale de ce jour de coïncider avec les fêtes du centenaire.

La Société a, depuis l'assemblée générale de Lucerne, en 1934, perdu par décès 110 collègues, dont 21 étaient émérites, ayant à leur actif plus de trente-cinq ans de fidélité à la Société ; nous déplorons aussi la perte de notre membre honoraire, M. le colonel P. Ulrich, qui présida durant tant d'années la Commission de la Maison bourgeoise. La S. I. A. se souvient avec reconnaissance des efforts que ces collègues ont faits pour soutenir et encourager notre activité.

L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de ces membres disparus.

L'état des membres de la S. I. A. s'est élevé de 2277 à

2494 membres, au cours de ces trois dernières années et malgré la dureté des temps. Les diverses branches de nos professions s'y répartissent comme suit : 672 architectes, 972 ingénieurs-constructeurs, 255 ingénieurs-mécaniciens, 439 ingénieurs-électriciens, 78 ingénieurs-topographes et agronomes et 78 chimistes ; nous trouvons dans ce nombre 399 admissions.

Le Comité central a été soumis aujourd'hui à réélection. Ont été nommés : président, M. le directeur Dr h. c. René Neeser, ingénieur à Genève ; membres réélus, M. le professeur Dumas, Lausanne (membre du C. C. depuis 1932), M. A. Sutter, ingénieur, Coire (au C. C. depuis 1934), M. H. Néf, architecte, Zurich (au C. C. depuis 1934), M. R. Eichenberger, ingénieur, Berne (au C. C. depuis 1936), et, comme membres nouveaux, M. Max Kopp, architecte à Zurich et M. P. Truniger sen., architecte, à Wil.

Cette élection appelle, pour la première fois, un représentant de la Suisse romande au poste de président central, ce qui, nous l'espérons, ne fera que cimenter mieux nos liens avec les sections de la Suisse occidentale.

Nous avons pu, à cette occasion, rétablir la proportion de trois architectes pour quatre ingénieurs, très désirable au Comité central pour y assurer une marche normale des affaires.

L'orateur dépose aujourd'hui son mandat de membre du Comité central et de président de la Société, après avoir appartenu, depuis 1922, au Comité, et avoir assumé, depuis 1928, la présidence. Sa reconnaissance va à ses collègues du Comité, qui l'ont secondé de leur travail ; elle va, en particulier, à M. Walther, ingénieur, longtemps vice-président et membre de diverses commissions et délégations, et dont les efforts ont tant contribué à la bonne marche des divers cours, institués par notre Société pour développer la culture scientifique de nos collègues de la S. I. A. ; notre Société s'en souvient avec reconnaissance. L'orateur pense aussi à M. Rybi, architecte, ancien membre du Comité central, qui l'a quitté en 1936, après y avoir travaillé sept années, et qui a soutenu les efforts de la Commission des concours ; M. Rybi a pris l'initiative du Code d'honneur, et dirige maintenant le Conseil suisse d'honneur.

Le Comité central s'est acquitté de sa tâche, durant ces trois dernières années, au cours de 18 séances ; il a pris part en délégations aux travaux de diverses commissions.

Les deux assemblées des délégués de Zurich et celle de Lausanne, comme les trois conférences des présidents, se sont occupées, à côté d'autres sujets, de la mise sur pied du Code d'honneur, et de la révision des statuts, qu'elle a nécessité ; en outre, le problème de la création de possibilités de travail pour les professions techniques lui a occasionné des discussions approfondies.

Le Code d'honneur tend à élever le niveau moral de nos professions ; il a dû s'intégrer dans les statuts. On en a profité pour mieux adapter divers points de ces derniers aux circonstances actuelles.

La création de travail, à l'intérieur du pays et à l'étranger, a provoqué de nombreuses discussions aux conférences des présidents et aux assemblées des délégués, comme au cours de rencontres organisées avec des collègues.

Le Comité central a pris contact, à ce sujet, avec l'Office central fédéral pour la création de travail, avec l'Ecole polytechnique fédérale, ainsi qu'avec de nombreux collègues ; il a provoqué, en outre, un échange de vues entre les sections S. I. A. à cet égard. La Société suisse des entrepreneurs a appuyé nos efforts, plus particulièrement ceux qui poussent à une activité au delà des frontières.

Notre secrétaire central s'est personnellement occupé de ce travail et a su attirer l'attention de l'opinion publique sur le problème du chômage dans les professions techniques.

Le Comité central s'est ainsi acquitté d'un double devoir ; il a fait de grands efforts en faveur de la création de possibilités de travail en Suisse, en suscitant et en développant le service du travail technique, et en soutenant tout ce qui peut ranimer l'activité des chantiers de construction ; il a voué, d'autre part, un grand intérêt à l'activité sur terre étrangère, pour y saisir toutes les occasions favorables à nos vues. On a ainsi noué des rapports avec les collègues suisses établis ou travaillant à l'étranger, et avec l'Office suisse d'expansion commerciale, à Lausanne. Vouloir financer une entreprise de

ce genre à l'étranger se heurte à des difficultés aujourd'hui presque insurmontables ; le transfert des paiements le rend extrêmement difficile, parce que tous les Etats réservent leurs devises aux armements, la principale préoccupation du monde entier. Certains Etats maintiennent néanmoins leur activité en pays étrangers ; cela donne à penser au Comité central que la Suisse pourrait, de son côté, fortifier ses positions dans d'autres pays. Une discussion entre le chef du Département politique et le chef du Département de l'économie publique, d'une part, et une délégation de la S. I. A., en liaison avec la Société suisse des entrepreneurs, d'autre part, a montré que nous pouvons, ici aussi, compter sur l'appui de nos autorités fédérales. (A suivre.)

Extrait du procès-verbal de la 8^e séance du Comité central, du 12 novembre 1937, à Zurich.

1. Admissions de nouveaux membres.

Par voie de circulation du 12 octobre au 9 novembre 1937 ont été admis :

Gürtler Werner-Albert	Architekt	Winterthur	Winterthur
Theiler Alfred	Bauingenieur	Wabern	Bern
Lenoir Jean	ing.-électr.	Genève	Genève
Gruner Henri	ing.-constr.	Genève	Genève

Dans la séance du Comité central du 12 novembre 1937 ont été admis :

Bischoff Nikolaus	Architekt	Basel	Basel
Reber Hans	Bauingenieur	Oberwil	Basel
Alioth Heinrich J.-S.	Masch.-Ing.	Arlesheim	Basel
Rufener Hans	Masch.-Ing.	Gümligen	Berne
Borel Edouard	ing. civil	Choungny	Genève
Pfähler Eric	ing. civil	Genève	Genève
Sorg Max	ing. civil	Genève	Genève
Bruttin Edouard	ing. civil	Sion	Valais
Guler Kaspar	Bauingenieur	Chippis	Valais
Perrochon Paul	ing.-chimiste	Martigny-V.	Valais
Schindler A.-F.	Elektro-Ing.	Hergiswil	Waldstätte
Egloff Hans-Conrad	Masch.-Ing.	Islikon	Winterthur
Hoch Charles	Architekt	Zürich	Zürich
Matti Bernhard	Architekt	Zürich	Zürich
Ostertag Fritz	Architekt	Oberrieden	Zürich
Gauchat Charles-L.	Elektro-Ing.	Zürich	Zürich
Sonderegger Jakob	Elektro-Ing.	Erlenbach	Zürich
Knuchel P.	Masch.-Ing.	Zürich	Zürich
Meyer Ernst	Masch.-Ing.	Zürich	Zürich
Meyer Heinrich	Masch.-Ing.	Zürich	Zürich
Thomas Maurice	Masch.-Ing.	Zürich	Zürich

Décès.

Grob Walter	Masch.-Ing.	Aarau	Aargau
Schindler Alfred	Masch.-Ing.	Luzern	Waldstätte
Steiner Max	Bau-Ing.	Rüschlikon	Zürich
Thurnherr Gustav	Bau-Ing.	Zollikon	Zürich

2. Groupe professionnel des ingénieurs-mécaniciens. — Le Comité central nomme M. le Dr E. Honegger, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, président du groupe, en remplacement de M. le professeur A. Dubs, démissionnaire.

3. Centenaire. — Le Comité central prend note du résultat des fêtes du centenaire. Les comptes provisoires bouclent avec un déficit d'environ 5000 fr. Il serait vivement souhaitable que les sections fassent encore un effort pour aider à couvrir ce déficit.

4. Contrat collectif de travail entre les propriétaires de bureaux techniques du canton de Genève et leurs employés. — Le Comité central prend connaissance d'un projet de contrat collectif, entre les propriétaires de bureaux techniques du canton de Genève et leurs employés, établi selon la loi Duboule sur l'organisation corporative. Le Comité central décide de rendre les sections attentives à ce fait, afin qu'elles interviennent, le cas échéant, dans le sens des principes et normes de la S. I. A. si une réglementation semblable devait être prévue dans leur canton.

5. Conseils d'honneur. Conseil suisse d'honneur. — Le Comité central décide d'exécuter le jugement du Conseil suisse d'honneur du 9 octobre 1937 et adresse à M. A. Härry, ingénieur à Zurich, un blâme sévère pour avoir rédigé et expédié une circulaire contenant des assertions inexactes sur la composition du gaz produit par l'usine à gaz de Zurich dirigée par

M. F. Escher, ingénieur S. I. A. M. A. Härry devra adresser à tous les destinataires de la première circulaire une rectification mettant les choses au point. Le Comité central adresse un appel pressant à tous les membres de la S. I. A. engagés dans la lutte entre intéressés du gaz et de l'électricité pour qu'ils observent toute la réserve possible et les égards réciproques dus entre confrères.

Conseil d'honneur de la Section de Neuchâtel. — M. U. Monnier, architecte à Neuchâtel, est exclu de la S. I. A., sur proposition du Conseil d'honneur de la Section de Neuchâtel, pour avoir exercé une activité professionnelle contraire aux principes de la S. I. A.

Conseil d'honneur de la Section des Waldstätte. — M. J. Steiner, architecte à Schwyz, est exclu de la S. I. A., sur proposition du Conseil d'honneur de la Section Waldstätte, pour avoir enfreint sciemment, à diverses reprises, les principes de la S. I. A. à observer dans les concours d'architecture.

Zurich, le 10 décembre 1937. Le Secrétariat.

Société suisse des ingénieurs et des architectes. Section genevoise.

Assemblée générale annuelle et séance du jeudi, 13 janvier 1938, à 18 h. 30 précises, au Cercle des Arts et des Lettres, à Genève (4, quai de la Poste).

ORDRE DU JOUR :

a) Assemblée générale. 1. Rapports du président, du trésorier et des vérificateurs des comptes pour l'exercice 1937. — 2. Votation sur ces rapports. — 3. Abonnement au « Bulletin technique » ; acceptation du budget et fixation de la cotisation de la section pour 1938. — 4. Elections pour 1938 et 1939 : a) du président, b) des autres membres du Comité, c) de 5 délégués en titre et de leurs suppléants, d) de 2 vérificateurs des comptes.

b) Séance ordinaire. 5. Candidature de M. Max Odier, ingénieur électricien, présenté par MM. Ed. Lacroix et Ernest Odier. — 6. Communications du Comité sortant de charge. — 7. Propositions individuelles. — 20 h. Dîner en commun.

II^e ACTE

1. Eloge du Pé-Cé.
2. Trio No 2 (1^{re} partie) pour instruments à cordes. Mendelssohn, par trois membres émouvants : interdit en au piano. . . M. le directeur C. Allemagne au violon . . M. l'ingénieur G. = Unité C. G. S. au violoncelle M. l'architecte S.
3. Rapport de... minorité, en verre et contre tous . . . * * *
4. Deux danses slaves, trio par l'Unité C. G. S. . . . Dvorak.
5. Projections rapportées du Centenaire S. I. A., le 4 septembre à Berne :

Echantillons sans valeur, présentés par les auteurs eux-mêmes, MM. Ebner, ing. et Vouga, arch., de la S. V. I. A., dans leur œuvre.

N. B. — On ne rira pas pendant la première partie.

Les membres de la Section voudront bien noter l'heure inusitée de cette assemblée générale et le caractère particulier du dîner, durant lequel on tiendra à rendre hommage au nouveau Président central, M. R. Neeser, en sa qualité de membre de la section genevoise.

Tous les membres sont priés d'assister au dîner qui terminera la séance et, pour faciliter l'organisation de la soirée, de s'inscrire dès maintenant par téléphone au bureau du président (T. 28 395) ; dernier délai : lundi, 10 janvier, à 17 h. (Prix du dîner : 4 fr. ; les consommations seront réglées individuellement.)



ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35.426. - Télégramme: INGÉNIEUR ZURICH.

Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants :

Maschinen-Abteilung.

1161. 2 junge Elektro-Techniker mit Feinmechanikerlehre und deutschen, franz. und englischen Sprachkenntnissen. Alter ca. 24-26 Jahre, wovon 1 für die Schweiz und 1 für Europa.

1167. Jung. tücht. Elektro-Techniker. Deutsch, franz. und englisch. Alter 24-28 Jahre. Dauerstelle per 1. Jan. 1938.

1169. Betriebs-Techniker-Adjunkt mit guten Kenntnissen der Feinmechanik. Deutsch und franz. Alter 25-30 Jahre. Deutsche Schweiz.

1173. Ingenieur der Verkaufsabteilung mit gründlichen Kenntnissen der Elektrotechnik. Befähigung zum Verkehr mit der